

1876

PROJET DE DISCOURS POUR LA CEREMONIE DE LANCEMENT DU FDL4 ET DE REMISE DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AUX SERVICES DECONCENTRES DE L'ADMINISTRATION.

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle,
- Monsieur le Ministre de la Décentralisation et des Collectivités Locales,
- Monsieur le Ministre des Affaires Sociales et des Relations avec les Institutions,
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques,
- Monsieur le Représentant Résident du PNUD/Sénégal,
- Monsieur le Chargé d'Affaires de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg,
- Mesdames et messieurs les représentants des Institutions et Agences de coopération du Système des Nations Unies
- Mesdames, messieurs les directeurs nationaux et chefs de services,
- Mesdames et messieurs les coordonnateurs de projets et programmes [de lutte contre la pauvreté]
- Mesdames, messieurs les représentants des organisations de la société civile
- Chers invités,

C'est avec un réel plaisir et un grand intérêt que je viens présider cette cérémonie de lancement officiel du FDL 4 et de remise de Matériels et Equipements Informatiques aux Services Déconcentrés de l'Administration. Ma satisfaction est d'autant plus grande que cette initiative de haute portée symbolique et opérationnelle s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (P.R.P.) dont l'ancrage institutionnel et technique est assuré par mon Département. Il me plaît, en cette heureuse circonstance, de magnifier l'exemplarité du partenariat tripartite entre le PNUD, la coopération Luxembourgeoise et le Gouvernement du Sénégal pour assurer à nos populations, notamment les plus vulnérables, de meilleures conditions de vie. Je remercie très sincèrement, au nom du Gouvernement et en mon nom propre, le représentant Résident du PNUD et le Chargé des Affaires de l'Ambassade du Gd-Duché du Luxembourg pour leur engagement et leur franche collaboration dans la mise en œuvre du P.R.P.

Mesdames, messieurs,

Le lancement officiel du FDL 4 auquel nous sommes conviés aujourd'hui marque une étape décisive dans le processus de mise en œuvre de l'axe opérationnel du PRP. Celui-ci, comme vous le savez, est fortement marqué par un appui plus soutenu

de la coopération luxembourgeoise à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle en partenariat avec les autres Agences du Système des Nations Unies, notamment le PNUD, le BIT et l'ONUDI. Il s'agit, dans le cadre du volet insertion du PRP, de fournir un appui institutionnel aux structures de financement, notamment la Banque Régionale de Solidarité qui est la récipiendaire des fonds, de renforcer les capacités techniques et managériales des promoteurs et mettre en place des lignes de crédit spécifiques pour soutenir et accompagner les jeunes promoteurs dans les zones de concentration du PIC II : Thiès, Louga, Saint-Louis et Matam.

Je saisis cette occasion solennelle pour exprimer toute ma gratitude et mes sincères remerciements au Grand Duché-du Luxembourg et à toutes les Agences du Système des Nations Unies engagés dans ce processus totalement transparent et éminemment participatif.

Mesdames et messieurs,

L'inadéquation formation/emploi conjuguée à la crise économique a particulièrement exacerbé le chômage massif des jeunes diplômés. Elle a mis en exergue un déséquilibre structurel, profond entre les exigences sociales et économiques

d'une large insertion des jeunes dans le marché du travail et un système de formation professionnelle et technique qui ne garantissait pas l'emploi. Pour faire face à cette déficience structurelle du système et accroître la probabilité moyenne d'insertion dans le secteur productif par l'emploi ou l'auto-emploi, les pouvoirs publics, sous l'impulsion du Président de la République, Maître Abdoulaye WADE, ont engagé des réformes en profondeur du sous secteur de la formation professionnelle et technique.

En plus des dispositions prises sur le plan législatif et réglementaire pour faire de l'enseignement technique et de la formation professionnelle un puissant levier de lutte contre la pauvreté et un instrument de croissance économique, la tenue des Assises Nationales de l'ETFP en avril 2001 a été un moment fort dans le processus de réforme du sous-secteur. Ces Assises ont, en effet, créé les conditions d'un dialogue direct avec tous les acteurs et jeté les bases d'un consensus national. Elles ont permis de mieux adresser les questions liées à l'insertion économique et productive des jeunes diplômés de la formation professionnelle et technique. .

Mesdames et messieurs

L'élaboration du document de politique sous-sectorielle de l'ETFP en complément au Programme de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF) est l'une des matérialisations des recommandations formulées à l'issue des Assises Nationales de l'ETFP. Ce document constitue un référentiel important des efforts conjugués des pouvoirs publics et des partenaires sociaux pour promouvoir un système de formation professionnelle et technique tourné vers l'insertion. La réforme globale du sous-secteur est en cours de mise en œuvre ainsi que le développement d'un nouveau modèle d'apprentissage dans les CRETF et CETF fondé sur l'Approche par les compétences.

Mesdames, messieurs,

Dans le cadre d'une meilleure prise en charge du volet insertion, le PRP a mis en place un dispositif transparent de gestion du FDL 4 articulé autour de la plateforme des onusiens et des acteurs du PIC II. Pour assurer une bonne traçabilité des activités liées à l'insertion, le programme s'est doté d'un manuel de procédures opérationnelles validé par l'ensemble des parties prenantes. Une convention de financement a été négociée et signée entre la coordination du PRP et la BRS. Le premier

1 - 112

200 - 000 - 000 - 000 - 000

virement d'un montant de... a déjà été effectué et la première réunion du Comité d'orientation tenue récemment à Saint-Louis, a permis de proposer des plans d'affaires au financement. Qu'il me soit permis de remercier très sincèrement l'équipe du PRP et l'ensemble des parties prenantes pour le travail considérable qui a été abattu dans un esprit de partenariat et de franche collaboration.

L'élargissement du partenariat avec la coopération luxembourgeoise en faveur de l'insertion, le lot de matériels et d'équipements informatiques qui sera remis tout à l'heure aux services technique déconcentrés participent d'un même élan de générosité qu'il me plaît ici de magnifier. Je nourris, toutefois, l'espoir que ce matériel et ces équipement seront utilisés à bon escient et maintenus de manière durable pour assurer un service public performant et davantage profitable à nos populations, notamment les plus vulnérables.

Je vous remercie de votre aimable attention